

LA LETTRE DU COMITÉ DE QUARTIER SAINT-CLÉMENT

N° 25

Parc des Ormeaux F88 bloc B - 51 rue Michel-Ange - 34070 Montpellier - Tél. 04 67 52 63 11 E-mail: info@montpellier-saint-clement.org - http://www.montpellier-saint-clement.org

Nouveau site Internet: www.montpellier-saint-clement.org

Le mot du président

Bienvenue à l'année nouvelle. Que souhaiter pour 2006 ? Qu'elle soit aussi riche pour le Comité de quartier que l'a été 2005:

une nouvelle augmentation du nombre d'adhérents, une motivation aussi forte des adhérents et des résidents autour de projets vitaux pour la qualité de la vie dans le quartier,

des animations de qualité telles que le vide-greniers, Quartiers libres, le marché de Noël,

une occupation du parc de plus en plus importante, le déplacement tant attendu du marché paysan dans le parc, sans perdre de vue, vigilance et convivialité.

Bien sûr, tout n'a pas été parfait et tout n'a pas été résolu, mais cela doit être une raison pour poursuivre notre "lutte" et ne pas baisser les bras.

Nous n'avons pas enterré notre projet de centre de quartier et les équipements qu'il comporte, nous continuerons à lutter contre le bétonnage déraisonné du quartier, qu'il s'agisse de logements sociaux ou de logements de haut ou même très haut standing, ce ne sera jamais que du béton !!!

Dans une agglomération de 31 communes, il y a de la place pour construire les logements dont nous manquons. Alors que chacun participe et la solidarité aidant, ce problème pourra être résolu. Montpellier a déjà donné, que les autres communes suivent... Il s'agit d'une question importante et votre motivation en a été la preuve. Nous vous en remercions.

Et puis, bientôt, je l'espère, nous pourrons vous annoncer le déplacement du marché. Pour un marché de Printemps ? Pourquoi pas ?

Je vous donne rendez-vous pour notre première manifestation de l'année, la Galette des Rois!

Meilleurs vœux pour 2006

André Coulet

Composition du bureau

Président: André Coulet

Vice-présidents: Valérie Charrier, Stéphane Villepontoux,

Jean-Claude Gégot

Secrétaire: Fabienne Edelmann, adjointe: Nicole Heintz Trésorier: Alain Masson, adjoint: Nicolas Clémentin

dimanche 15 janvier Galette des rois

à 16 heures 30

à la salle du Castelet (211 avenue Marius Carrieu)

Exposition de peintures, photos, créations...

d'artistes amateurs du quartier

Grande tombola*

Nombreux lots

Entrée libre et gratuite

adhérents et non-adhérents

* vente de billets à l'entrée

Vide-greniers dimanche 2 avril

de 10 heures à 17 heures

dans le parc Bartolomé de Las Casas avenue Saint-Clément

Si vous souhaitez vendre, il est nécessaire de vous inscrire au 04 67 52 63 11 (inscriptions réservées aux vendeurs non professionnels - priorité est donnée aux habitants du quartier).

Théâtre des Treize Vents

"Jean-la-Chance" de B. Brecht (mise en scène J.C. Fall): visite gratuite des ateliers décos le 8 février de 15h à 16h (s'inscrire au secrétariat du Comité avant le 25 janvier), spectacle le 18 mars à 19h (tarif de groupe: 12,50 €), puis rencontre des comédiens.

Janvier 2006

e marché de Noël du quartier Saint-Clément offre l'occasion pour les habitants de faire leurs achats à côté de chez —eux en toute convivialité.

Pour sa 6^{ème} édition, le mercredi 21 produits d'une grande diversité permettant bonheur des autres.

Produits de bouche: volailles, foies gras, proposés par les producteurs. Egalement produits de la mer, légumes. Et pour gâteaux et pâtisseries orientales. De quoi

L'espace artisanat invitait à découvrir le malgache équitable, objets en verre, décoratifs, bijoux, écharpes peintes, sont destinées à financer le jumelage Nelson Mandela de Ouagadougou, Burkina mais aussi de toute l'Afrique. de délicieux petits gâteaux et du jus de Invitées par le Comité de Quartier qui NOVIK et Cécilia OCANA, respectivement France de monocycle, ont animé le dans ce sport acrobatique.

Rythmé par du vin chaud et une

achevé par la tombola. Le père Noël, accompagné de nos deux championnes, a distribué aux heureux gagnants des paniers généreusement garnis de produits et d'objets offerts par les commerçants et producteurs présents.

En attendant le rendez-vous de décembre 2006, l'équipe du Comité de Quartier continue à s'activer pour faire redémarrer le marché hebdomadaire, dans le parc Bartolomé de Las Casas. A bientôt!



décembre, 25 stands proposaient des de trouver son bonheur ou de faire le

confits, miels, confitures et pains d'épice, fromages, charcuteries, huîtres et accompagner le tout, vins, chocolats, satisfaire les plus exigeants!

savoir-faire de nombreux pays: artisanat mosaïques, sacs, filets de pêche nounours... IEMBRE, dont les ventes entre le lycée Mas de Tesse et le lycée présentait des objets artisanaux venus du L'Eglise Réformée, quant à elle, proposait pomme chaud maison.

souhaitait leur rendre hommage, Céline championne et vice-championne de marché et démontré leur grande adresse

dégustation d'huîtres, le marché s'est

M.L.

Réagissez: site internet

Depuis le mois de novembre, la page web du comité de quartier est à nouveau opérationnelle. Décliné en rubriques et en brèves, ce site a pour ambition d'être un espace d'information et d'échanges à destination de tous. Les rubriques comme les brèves seront mises à jour aussi souvent que possible de manière à faire de ce lieu un outil de proximité efficace pour chacun.

Participation de tous

Les articles possèdent un onglet "répondre à cet article" qui permet au lecteur de réagir. Le Comité de Quartier encourage les habitants à utiliser cette possibilité de manière à rendre ce site vivant et ainsi de créer un lieu de débat qui contribuera à enrichir la vie du quartier. Adresse du site :

http://www.montpellier-saint-clement.org

N.C.

Au revoir Janot! Bienvenue Guillaume!

a boutique Sucré Salé a changé de propriétaire. Janot Tellière, à l'origine de ce magasin, a choisi de prendre sa retraite après 10 années passées dans le quartier. C'est un jeune homme de 22 ans, Guillaume BELLION, originaire de Dax, qui a racheté le fonds de commerce. Bien décidé à relancer ce commerce de proximité, Guillaume y a déjà ajouté de l'épicerie, bien utile le dimanche pour trouver ce qui nous manque.

Nous souhaitons à Janot une retraite longue et heureuse, et nous accueillons Guillaume en espérant qu'il puisse trouver une bonne clientèle et de nombreux amis pour partager la convivialité qui existe dans notre quartier.

La sécurité dans le quartier

De plus en plus d'habitants du quartier pensent à me faire parvenir copie des plaintes déposées à la police pour divers délits dont ils sont victimes, mais je ne suis pas sûr d'avoir une connaissance de la totalité de ces délits. En outre, il serait souhaitable de me faire parvenir (par mail, par courrier, voire par téléphone) le récit des « incivilités » dont vous avez été victimes ou même simples témoins; la sécurité du parc, notamment, paraît, actuellement, poser quelques problèmes : il faudrait m'en avertir pour qu'il en soit fait mention lors de rencontres avec les responsables, notamment avec M. Bouillé, adjoint au maire et délégué à la sécurité, que je rencontre très régulièrement. Ayant lui-même des réunions fréquentes avec le directeur de la police nationale, il pourrait ainsi se faire l'écho de nos difficultés. C'est par une vigilance accrue, par une coopération avec les autorités concernées, que nous améliorerons la sécurité de notre quartier qui, sans être gravement perturbée, a connu, ces derniers temps, une relative détérioration.

Je compte sur votre coopération afin que notre action puisse rendre notre quartier plus sûr et encore plus agréable à vivre.

Pour m'écrire : gegot-jean-claude@wanadoo.fr ou J.C. Gégot, Résidence Saint-Clément, 7 place Delacroix, 34070 MONTPELLIER

Pour me téléphoner (soir, après 19 heures) : 04-67-63-00-24

A.C.

Construisons notre « cœur » de quartier

Comme à l'accoutumée, chaque fin d'année porte son lot de bonnes et de mauvaises nouvelles. Attardons-nous sur les bonnes qui donnent espoir et galvanisent les énergies. Parmi elles, l'encourageant courrier de Madame le Maire, qui par la voix de son adjoint à l'urbanisme M. Ph. Saurel, a su apaiser nos craintes et conforter nos espérances. Il s'agit de l'avenir du terrain des vignes de l'ENSAM. En effet, dans le courant du mois de novembre, c'est en réponse à l'un de nos nombreux courriers que Madame le Maire nous a effectivement rassurés sur son intention de prendre en compte nos attentes. Rappelant tout d'abord son soutien à notre projet, madame le Maire s'est prononcée en faveur d'équipements publics de proximité et nous a assurés également de l'attention qui sera portée au plan local d'urbanisme (PLU: ancien P.O.S.) afin que les meilleures dispositions possibles puissent être prises à cette fin. C'est véritablement là une marque de confiance, de soutien et d'encouragement pour les habitants de Saint-Clément. Le comité de quartier souhaite rendre un très vif hommage à cet engagement courageux et remercie aussi l'ensemble des habitants qui se sont mobilisés pour l'avenir du quartier et les 1300 signataires de la pétition.

Faut-il pour autant en rester là ? En fait, nous souhaitons faire face aux difficultés actuelles du quartier à l'égard de la mixité sociale et urbaine, stopper la sur-densification résidentielle, favoriser la création d'espaces publics et d'équipements socio-culturels, faciliter les cheminements piétons et cyclistes, faire une vraie place à la nature.

Un plan d'ensemble cohérent de vie publique, reliant le centre commercial (commerces, poste...), le parc Bartolomé de Las Casas (espace sportif, détente, marché) et le futur centre de la Condamine (crêche, maison de quartier, antenne sociomédicale...) par des chemins piétons arborés (aqueduc) et cyclistes sécurisés est un objectif à construire ensemble en pleine concertation. Cogitez, envoyez vos suggestions, vos idées, soit par courrier à l'adresse du siège social de l'association, soit sur le nouveau site Internet du comité de quartier (www.montpellier-saint-clement.org), pour qu'à la prochaîne réunion publique, nous partions déjà sur des bases reflétant les aspirations de tous les habitants de notre quartier.

Que nous accompagne tout au long de cette nouvelle année cette répartie de Woody Allen: « L'avenir m'intéresse parce que c'est bien là que je compte passer le reste de mes jours ».

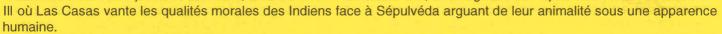
S.V.

Las Casas et Las Cazes: trois siècles d'écart

Alors que nous aurions souhaité que notre parc soit baptisé du nom d'un peintre comme la plupart des rues de notre quartier, la municipalité a décidé de l'appeler "le parc Bartolomé de Las Casas". Et depuis, que de confusions avec Las Cazes, nom de notre collège!

Fray Bartolomé de **Las Casas** est né à Séville en 1474. Il était le fils d'un des compagnons de voyage de Christophe Colomb. Il accompagne son père au Mexique en 1498, puis en 1502. Il décide alors de s'y établir et entre dans les ordres. Il est nommé prêtre de Saint-Domingue en 1510 : première ordination du Nouveau Monde.

Sa vie fut un long combat contre l'esclavage imposé aux Indiens, attribués d'office avec les terres aux colons. Sur place par des prêches contre ce système et en Espagne où il retournera 12 fois, il tente de faire reconnaître que les Indiens sont des humains pourvus d'âme et non-aliénables, soutenu en Europe par quelques intellectuels comme Montaigne. Charles-Quint abolit l'esclavage, mais sans succès sur place. A lieu enfin, la "Controverse de Vallalodid", à l'instigation du Pape Jean



Las Casas meurt à Madrid en 1566 à l'âge de 92 ans. Mais son combat n'est pas terminé: de 80 millions au début du siècle, ne reste que 8 à 9 millions d'Indiens en 1570.

Trois cents ans plus tard, Emmanuel de **Las Cases**, de son vrai nom Emmanuel Augustin Dieudonné, comte de Las Cases, est né en 1766 au château de Las Cases en Haute-Garonne. En accompagnant Napoléon ler en exil, et en rédigeant le Mémorial de Sainte-Hélène, il fut l'un des principaux artisans de la légende napoléonienne.

Officier de la marine royale issu d'une très ancienne famille, Las Cases émigra à Londres pendant la révolution. Féru d'histoire et de stratégie, il se consacra à la réalisation d'un atlas historique, généalogique et chronologique publié en 1802 sous le pseudonyme de "Le Sage".

Rentré en France la même année, il se rallia à l'Empire en 1806, et fut nommé chambellan et comte d'Empire, puis maître des requêtes à la section marine du Conseil d'Etat (1810).

Voyant sans doute tout l'intérêt qu'il y avait à se faire mémorialiste de Napoléon Ier, Las Cases proposa en 1815 à l'empereur de l'accompagner en exil. Dans le Mémorial de Sainte-Hélène se trouvent consignés, jour par jour, les propos tenus par l'empereur ainsi que le récit de la campagne d'Italie.

Las Cases ne resta que dix-huit mois en compagnie de l'empereur. Déporté au Cap en 1816, il ne revint en France qu'en 1821, après des séjours en Allemagne et en Belgique.

Le manuscrit du Mémorial de Sainte-Hélène, qui avait été saisi, ne fut récupéré qu'avec difficulté à la mort de l'empereur, et publié en 8 volumes à partir de 1822.

Las Cases jouit dès lors d'une vive célébrité, et fut élu député en 1831, siégeant à l'extrême gauche de la Chambre. Il meurt à Paris en 1842.

Petite histoire d'adduction d'eau à Montpellier (suite et fin)

Vous avions laissé les édiles de Montpellier devant la menace du choléra de 1835 et l'inquiétude de l'approvisionnement en eau de la ville.

Cependant dès 1834, un concours est "ouvert pour une nouvelle distribution des eaux de Saint-Clément". Ce n'est qu'en mai 1837 qu'une commission "chargée d'apprécier le mérite des projets" se réunit, présidée par M. Parlier, premier adjoint. M. Lenthéric, professeur à la Faculté des Sciences, est désigné comme secrétaire. S'y adjoignent huit membres plutôt disparates: trois conseillers municipaux, un ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, un architecte, un propriétaire, un colonel d'Artillerie et un colonel du Génie. Ils ont trois projets à examiner qui doivent exposer l'état de la source, celui de l'aqueduc, celui de la pureté de l'eau et une distribution améliorée dans la ville. Les auteurs surprennent: le n° 1, M. Benoit, est capitaine d'Etat-Major attaché à la 9ème division; le n° 2, M. Poitevin, est inspecteur des Travaux Publics de la ville ; le n° 3, M. Boyer, est élève en médecine !

Les dix membres de la commission ont assumé leurs responsabilités très sérieusement: ils "ont pris séparément connaissance" des mémoires, "fait ensuite une visite à Saint-Clément, pour connaître l'état de la source, [...] parcouru toute la longueur de l'aqueduc (je rappelle: 13,9 km), examiné l'intérieur à presque tous les regards". Il n'est pas dit où ils ont réparé leurs forces à midi, ni s'ils ont dégusté du vin de la région.

Le rapport de la commission comprend 50 pages, en 6 chapitres très détaillés et des conclusions. Le système métrique a été institué en 1793, et les mesures sont données en mètres, centimètres, sauf le pouce d'eau pour exprimer les débits par 24 heures, convertis par contre en litres/minute. Les dépenses afférentes à la réparation et l'amélioration de l'aqueduc sont chiffrées en livre ou en franc qui a été créé en 1803 et est resté stable jusqu'en 1914 (ce qui paraît aujourd'hui fantastique).

Les trois auteurs s'accordent sur les dégradations de l'aqueduc: des racines d'arbustes et de ronces "pénètrent dans l'intérieur, [...] rendant les eaux troubles", des propriétaires ont déplacé la clôture de leur jardin au-dessus de l'aqueduc, un "creux à fumier" a même été installé dessus, "le passage habituel des personnes au-dessus de l'aqueduc a usé en partie les couvertes". La rigole (= conduite) est rétrécie par des dépôts calcaires. Il faut donc nettoyer, réparer,

désengorger et même élargir la rigole "en la portant à 40 cm. Les eaux de Saint-Clément, "personne n'a jamais eu à s'en plaindre, c'est la meilleure preuve de leur bonté sous le rapport hygiénique" (à combien de morts dit-on qu'elle est insalubre?). Les dépôts de carbonate de chaux seront difficiles à éliminer: dans les bassins, "usage de plusieurs agitateurs mis en mouvement par l'action du vent" propose le projet n° 2, "distillation générale des eaux de Saint-Clément" propose le 3ème, procédé que la commission trouve "embarrassant et nuisible à la bonté des eaux" sans plus d'explication. (Qu'en pensent nos producteurs d'appareils épurateurs variés ?)

L'approvisionnement en eau de Montpellier exprimé en "nombre de litres que peut dépenser par jour chaque individu"

est évalué entre 40 et 67 l. Aujourd'hui: 150 l.

Reste la distribution de l'eau dans la ville, pour laquelle tous ont regretté qu'il n'existe aucun plan général. Les conduites sont en poterie, à remplacer par des tuyaux en fer coulé, déjà employés à Toulouse. Ceux-ci seraient à loger dans des galeries qui "serviraient aussi d'égouts. Les conduites des eaux seraient supportées dans la partie supérieure" (tout de même!) précise le n° 2. En "cas d'incendie, à côté de chaque point d'émission se trouve une borne qui peut à volonté donner à gueule bée toute l'eau qui circule dans la conduite". De plus, le n° 3 propose de "mettre en réserve pendant la nuit une partie des eaux qui arrivent au Peyrou" dans un bassin de "20 pouces ou 400 mètres cubes", disponible immédiatement contre les incendies. Un plus grand nombre de lavoirs publics et d'abreuvoirs sont nécessaires, ceux-ci à la porte des casernes et près de l'Esplanade (y vient-on s'y pavaner en calèche? A quand la piétonisation?). Quant aux lavoirs, la commission est très prudente, sinon pudique: "Il ne serait pas convenable de (les) mettre aussi près des promenades publiques. La vue du linge [...] serait peu agréable (de même que) l'état de désordre dans lequel sont ordinairement les laveuses". A bon entendeur, salut.

Pour l'augmentation de l'approvisionnement en eau : le n° 1 propose diverses sources, dont celle du Lez qui est à 3,615 m au-dessus du bassin de Saint-Clément et permettrait de doubler la quantité d'eau que reçoit la ville. Le n° 3 y conçoit des puits artésiens qui atteindraient à une profondeur de 42 ou 45 m "la nappe d'eau qui alimente toutes les sources du bassin du Lez". Il y a donc presque 170 ans que des "experts" ont lorgné du côté du Lez pour l'eau de nos robinets; nous savons ce qu'il en est advenu.

La commission conclut: aucun projet ne répond complètement au programme du concours, mais le mémoire n° 1 est "bien supérieur aux deux autres" (Vivat! le Capitaine d'état-major!). "Aucun d'eux n'a mérité en entier la prime de 6000 francs promise"; accordons 2500 francs à l'auteur du mémoire n° 1 et 1000 francs à l'inspecteur des Travaux Publics et à l'Elève en médecine. Ça fait 1500 francs d'économisés. Le Conseil municipal, réuni deux semaines plus tard, adopte cette proposition et décide d'imprimer ce rapport, qui servira "de guide aux déterminations qui seront prises ultérieurement". Ce qui ne l'engage à rien...

L'aqueduc n'est plus que "les Arceaux" et un chemin piéton qui se perd vers le nord de la ville et les vignes, en bien

mauvais état à nouveau.

Nous voudrions que ces lignes attirent l'attention des édiles pour une nouvelle rénovation de cet antique patrimoine, ne fut-ce qu'en souvenir de tous nos ancêtres qui l'ont bâti et s'en sont préoccupé.

Je tiens personnellement à m'excuser pour les erreurs qui auraient pu se glisser dans cet exposé, à remercier le personnel et la conservatrice du

Patrimoine de la médiathèque Emile Zola pour leur amabilité et les images numérisées de tous les documents, enfin M. Lemuet doubler le format des 96 vues (10 x 6 cm) difficilement lisibles	t qui a pris la peine de N.H.
••	
BULLETIN D'ADHÉSION	
Nom: Prénom: Prénom:	
Adresse:	
Tél.:E-mail:	
Adhésion individuelle 8 €	
Cotisation de soutien 15 € (ou plus) : €	
Je règle ma cotisation par chèque bancaire 🔲 chèque postal 🔲 espèces 🗖	_